

## Réalisations de l'année

### 3. Accès aux marchés

#### *Négocier des accords commerciaux et améliorer l'accès aux marchés*

- La performance commerciale du Canada indique que les cinq premières années d'application de l'**Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)** ont été un immense succès. Cet accord a joué un rôle moteur dans la croissance du commerce, des investissements et de l'emploi au Canada.
- La valeur des exportations de marchandises canadiennes vers les États Unis a augmenté d'environ 80 p. 100 depuis que L'ALENA est entré en vigueur et a atteint la barre des 271 milliards \$ en 1998.
- Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, la valeur des exportations canadiennes vers le Mexique a augmenté de quelque 65 p. 100, pour atteindre 1,36 milliard \$ en 1998.
- Les investissements étrangers provenant de nos partenaires de l'ALENA ont également enregistré une hausse au cours des quatre dernières années. En 1997, les IDE en provenance des États-Unis ont totalisé 130 milliards \$ (soit 44 p. 100 de plus qu'en 1993, année ayant précédé l'ALENA), tandis que ceux en provenance du Mexique ont atteint 223 millions (soit 45 p. 100 de plus qu'en 1993).
- La croissance enregistrée par les exportations canadiennes vers nos partenaires de L'ALENA en 1998 a largement compensé le déclin des exportations canadiennes vers le Japon et les pays en voie de développement.
- À titre de président pendant les 18 premiers mois des négociations de la **Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)** depuis leur lancement en avril 1998, le Canada a veillé à ce que les négociations prennent un bon départ. Les pays se sont mis d'accord pour promouvoir l'agenda de facilitation des échanges et la phase initiale du dossier sur les formalités douanières est sur la bonne voie. Le Canada sera l'hôte de la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra à Toronto en novembre 1999.
- Le 9 octobre 1998, le Canada a entrepris des négociations avec certains pays de l'**Association européenne de libre-échange (AELE)**, à savoir la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein. Depuis lors, trois séances de négociations ont été organisées et on s'attend à ce que ces négociations se concluent vers la mi-1999.
- Lors du Sommet canado-européen du 17 décembre 1998, le Canada et l'Union européenne ont signé les trois accords suivants et modifié un accord existant :
  - a) L'**Accord de coopération en recherche nucléaire**, qui fournit aux chercheurs un accès mutuel aux projets de recherche en cours au Canada et au sein de l'Union européenne sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.
  - b) L'**Accord de reconnaissance mutuelle sur l'évaluation de la conformité**, qui veille à ce que les produits approuvés par les autorités du pays exportateur soient acceptés par les exigences réglementaires des pays importateurs dans quatre secteurs (matériel de télécommunications et compatibilité électromagnétique; bateaux de plaisance; équipement médical et pratiques de fabrication de produits pharmaceutiques; et sécurité électrique).
  - c) L'**Accord vétérinaire entre le Canada et l'UE**, qui couvre le commerce bilatéral